

Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux
05000 GAP

Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes
Réunion Communale n°1
le vendredi 17 janvier 2020, 10h 30 à Upaix-Rourebeau

Ce compte rendu annule et remplace le compte rendu précédent reçu par voie électronique : les noms de 4 participants avaient été oubliés, ainsi que ceux de 2 personnes excusées en dernière minute. Merci de votre compréhension.

Étaient présents :

Abel JOUVE - Maire de Upaix-Rourebeau

Marie-Christine RENAUD, Raymond MARIGNE, Christian BRUN (en fin de séance), Samuel PETERMANN, Charles AILLAUD, Mario FABBIAN (l'après-midi – rdv médical, le matin), Roger FEBVRE, Jean-Pierre EYRAUD, Jean GERMANAZ, Alain JAUME, Maurice JOUBERT, Michel MERLE, Henri MEIVOLHON, Gérard MONOD, Pierre TEISSIER.

Étaient excusés :

Jacques ACHERY, Aliette BÉGOU, Roger BARBAN, (tous deux subissent ce jour une intervention chirurgicale : de bonnes ondes leurs sont envoyées), Pierre BLANC, Roland LINOSSIER (qui s'est trompé de date), Pierre MARROU (fatigué), Maurice MATHIEU, Henri RANQUE, Jean-Paul REYNIER et Auguste TRUPHÈME (retenu auprès de son épouse, hospitalisée, elle aussi).

Accompagnants : Aimée GERMANAZ, Suzy MARIGNE, Jean-luc RENAUD.

Remerciements à Alain JAUME qui a préparé la journée.



autour d'un café, d'une galette des rois et autres gourmandises.

Communauté de Communes du Buëch-Sisteronais

2 300 hectares – 450 habitants répartis en 1 village (le chef-lieu) et 3 hameaux : Rourebeau, Les Longs, Les Martins.

10 appartements communaux, en location.

Projet : un lotissement de 11 lots, sur terrain plat.

40 km de voirie communale – 4 déneigeurs.

2 agents techniques – 3 agents pour l'école qui compte 3 classes.

1 kiné, 1 mécanicien, 20 agriculteurs (arboriculteurs surtout, éleveurs (ovins, bovins, volailles -14 000 poules), des maraîchers (cultures sous serres, dont une serre couverte de panneaux photovoltaïques et un autre projet identique en cours de construction).

1 parc photovoltaïque. (Voir en annexe)

Une Commune en pleine progression, très soignée.

Monsieur le Maire parle de la position des Communes dans la vaste Communauté des Communes du Buëch-Sisteronais qui regroupe 63 Communes, et qui a un budget de fonctionnement très important (20 M€).

* Les investissements ont une certaine démesure pour les Communes de petite taille, comme le projet du futur complexe nautique prévu dans la zone de Val Durance, à Sisteron, ou de la réhabilitation du plan d'eau de Germanette, à Serres.

* La collecte des ordures ménagères pose aussi des problèmes aux Communes : compte tenu de la taille des camions, les circuits sont réduits et le nombre des points de collecte trop limité (1 point pour certaines Communes, et éloigné des habitations.)

Interrogé sur le transfert de la compétence Eau, des Communes vers la Communauté des Communes, Monsieur le Maire répond :

* « Comme la large majorité des Communes, j'ai soutenu la décision de repousser le transfert en 2026. La Communauté des Communes a validé ce choix des Communes, sans réaction. »



Il ajoute : « La Commune d'Upaix-Rourebeau n'a pas de problème de ressource, dans le domaine de l'Eau : On pompe dans la nappe phréatique ! D'autres points d'eau (sources) sont à exploiter, ce qui laisse de la marge, dans le PLU. Il y a 1 station d'épuration traditionnelle sur la Commune et 1 station à roseaux qui fonctionne au 1/3 de sa capacité. »

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés, en décembre 19 : Monique ESTACHY, Conseillère générale et Adjointe à Briançon, Auguste TOYE, maire de l'Argentière-la-Bessée, Gaston DISDIER, maire de Saint-Étienne-le-Laus et Maurice EYRAUD, maire de La Motte-en-Champsaur.
Comme à l'accoutumée, un mot est envoyé à la famille.

51 adhérents au 31/12/2019 – 58 adhérents au 31/12/2018 – 17 adhérents à ce jour

Les membres présents règlent leur cotisation : 25 €.

3 Maires l'ont déjà réglée :

Maurice MATHIEU d'Aspres-les-Corps et Aliette BÉGOU de Bénévent, par courrier, en fin d'année 2019.

Claude FINAUD de Méreuil, en septembre 2019 (mise dans la comptabilité)

Pierre GRAND'EURY et Jean-Pierre BONNABEL ne souhaitent plus participer aux activités de GAMHA. Un courrier de remerciement leur sera envoyé par Marie-Christine. Le journal leur sera toujours adressé.

15 et 22 mars 2020

Participation à l'opération Mariannes du Civisme

Un courrier va être préparé rapidement, par Marie-Christine, afin d'être signé par les partenaires de l'opération : le Président du Conseil Départemental, le Président de l'Association des Maires des Hautes-Alpes et le Président des Maires ruraux 05.

Une campagne médiatique sera lancée, fin février :

- Presse locale : Jean-Pierre EYRAUD se charge de joindre ses connaissances au DL.

- Radio : Raymond MARIGNE ayant lui aussi des connaissances à Alpes1, organisera un rendez-vous radio.

- Télé : Marie-Christine RENAUD contactera d'Ici Télé. Un reportage pourrait être envisagé le 11 février, à Embrun.

Lors de leurs apparitions télévisées, Jean-Paul REYNIER et Auguste TRUPHÈME feront le relais entre Mariannes du civisme, avant les élections, et Nouveaux adhérents à GAMHA, après les élections.

Recrutement GAMHA :

- Un article/photo est prêt, pour reparler de l'honorariat des Maires. Il paraîtra dans le DL, courant février.
- L'appel auprès des maires en place, sera lancé comme prévu, courant février.

Elle aura lieu à Pelleautier, en avril, la date n'est pas fixée.

Le rapport d'activité 2019 sera demandé à JPierre EYRAUD.

Samuel PETERMANN a préparé le Compte Administratif de 2019. Le CA sera présenté dans son détail, lors du Conseil d'Administration du 11 février, pour être validé lors de l'AG et envoyé pour justificatif de la subvention reçue, au Conseil départemental.

Résultats de l'exercice :

Dépenses : 32 809.58 € - Recettes : 33 337.00 € - Excédent : 527.42 €

Don : 50 € - Excédent voyage : 25 € - Subvention CD : 1 800 €

Conseil d'Administration :

- 11 Février : EMBRUN – Invitée : la Maire/Conseillère Régionale – Salle de la Manutention

La 1^{ère} Sortie culturelle :

- Mars : Visite de la plateforme de Lardier – fabrication des plaquettes de bois

L'Assemblée générale :

- Avril : PELLEAUTIER – Inviter le Conseiller Départemental

Il aura lieu à Châlon-en-Champagne, du 12 au 15 octobre 2020. Le programme est sur le site de la FAMAF. Chacun des adhérents va recevoir le journal de la FAMAF, avec le programme détaillé du Congrès.

La séance est levée, à 12h 30.

Apéritif offert par le Maire d'Upaix-Rourebeau.



Les membres de GAMHA se dirigent vers le restaurant, l'Idéal, à Valenty, où un excellent couscous les attend (table bien choisie, à recommander : pâtisseries maison gourmandes et généreuses).

Après-midi : Intervention de Patricia MORHET-RICHAUD, Sénatrice des Hautes-Alpes

Sujets abordés :

*** Loi Engagement et Proximité**

Loi promulguée fin décembre 2019.

Commission paritaire qui a négocié entre la Chambre et le Sénat, un assouplissement de la loi NOTRe.

Concernant le transfert des compétences des Communes vers les Communautés de Communes, dans le domaine de l'Eau, l'obligation du transfert a été maintenue. Ce transfert deviendra effectif, le 1^{er} janvier 2026. Toutefois, des conventions de délégation de la Communauté des Communes vers les Communes seront possibles.

Le Sénat ne trouvait pas judicieux que le transfert soit automatique, il « optait plutôt pour le choix des Communes ».

Quelques corrections de la loi NOTRe :

- statut de l'élu
- place du Maire dans l'intercommunalité
- pouvoir de police du Maire

....

*** Le loup**

Groupe de travail sur le pastoralisme, présidé par la Sénatrice des Hautes-Alpes, créé en juin 2018.

Une proposition-résolution sur le pastoralisme engage le Sénat à s'investir : une audition menée sur la France entière doit recueillir le maximum de renseignements, pour être présentée au gouvernement, en juin 2020.

Rien n'est moins sûr qu'une proposition de loi aboutisse.

Problématiques du pastoralisme face à la prédation :

- quitter l'élevage pour une autre activité
- garder les animaux dans la plaine et perdre la qualité gustative de la viande
- nier les intérêts du pastoralisme : lutter contre l'incendie, limiter les avalanches

Le Parc des Écrins refuse les tirs dans son territoire, contrairement au parc des Cévennes.

La Convention de Bern protège le loup. Une question est posée au gouvernement : peut-il interroger l'Europe, pour que le classement du loup et de l'ours soit moins protecteur ?

La frilosité de l'exécutif est à noter. La Suisse a déjà retiré l'amendement qui allait dans ce sens.

GAMHA remercie Madame la Sénatrice pour son intervention.

A son tour, elle remercie les anciens Maires, pour les études qu'ils mènent dans le cadre de GAMHA, notamment la dernière : « Transfert des compétences des Communes vers les Communautés de Communes, dans le domaine de l'Eau. »

« Vous êtes l'histoire des Communes. Vous assurez la continuité entre les générations : j'ai besoin de votre avis ! »